



L'INTERCOM

Mars 2019

MOT DE LA DIRECTION

L'heure qu'on change, la semaine de relâche, enfin quelques signes que cet hiver aux trottoirs glacés sera bientôt chose du passé! Mais n'ayez crainte, l'École d'orthophonie et d'audiologie n'hiberne jamais, comme en font foi plusieurs développements récents dans nos activités.

Tout d'abord, comme vous l'avez pour la plupart déjà appris, l'Association des étudiant·e·s en orthophonie et en audiologie a rejoint le mouvement étudiant pour la rémunération des stages. Nous vous remercions de votre compréhension devant les irritants ou incertitudes que peuvent engendrer des journées manquées, tant pour les cours que pour les stages. Soyez assuré·e·s que nous communiquerons avec vous dès que les modalités de rattrapage seront annoncées par le vice-rectorat responsable du dossier.

Ensuite, c'est avec une certaine fébrilité que nous avons pris connaissance des plans pour notre relocalisation au pavillon Roger-Gaudry, prévue pour 2021 ou 2022. Bien que ce projet soit en marche depuis un certain temps, nous commençons à mieux nous imaginer dans notre nouvel environnement, qui occupera les ailes U et V du 2^e étage (principalement pour la clinique universitaire), S, T, U et V du 3^e étage (espaces de bureaux, laboratoires d'enseignement et de recherche) et V du 5^e étage (salles d'enseignement par petits groupes). Nous travaillons à présent à finaliser ces plans avec les architectes et la Direction des immeubles de l'Université.

Finalement, c'est avec beaucoup de fierté que nous avons reçu la semaine dernière la nouvelle que notre agrément par le Comité d'Agrément des Programmes Universitaires Canadiens en orthophonie et en audiologie (CAPUC-OA) est renouvelé sans condition pour la période maximale possible, soit sept ans. Je profite de l'occasion pour remercier Martine Patry, qui a accompagné le comité local dans la production des documents, et les membres de ce comité, Ronald Choquette, Louise Getty, Geneviève Mercier et Denise D'Anjou, qui ont mené le dossier de main de maître et déposé un rapport de grande qualité. Enfin, si certains parmi vous ont contribué de façon directe à l'exercice d'agrément (groupes de discussion, rencontres avec le comité visiteur), sachez que chacun d'entre vous a rendu notre agrément possible par sa participation à la formation de nos étudiants. Merci !

Natacha Trudeau
Professeure titulaire

Liens rapides

[Les clinicien·e·s, des professionnel·le·s pivots dans le nouveau programme de maîtrise professionnelle en audiologie](#)

[Des nouvelles pour le nouveau programme de maîtrise professionnelle en orthophonie](#)

[Des nouvelles de l'équipe de l'enseignement clinique](#)

[Qui sont les chargé·e·s de clinique à la clinique universitaire?](#)

[Carrières chargé·e·s de cours et chargé·e·s de clinique](#)

[Nouvelles](#)

LES CLINICIEN·NE·S, DES PROFESSIONNEL·LE·S PIVOTS DANS LE PROGRAMME DE MAÎTRISE PROFESSIONNELLE EN AUDIOLOGIE

Dans le premier numéro de l'*Intercom*, nous avons annoncé que nous aborderions dans le présent numéro le rôle des audiologistes clinicien·ne·s dans la formation des étudiant·e·s du nouveau programme de deux ans (six trimestres consécutifs). Revenons d'abord sur sa forme. La pédagogie adoptée dans le programme amènera progressivement les étudiant·e·s à « savoir-agir » (union entre le savoir, le savoir-faire et le savoir-être) dans les situations professionnelles, auxquelles sont exposés les audiologistes dans leur milieu de travail. Pour ce faire, la majorité des cours débutent par le remplissage du « sac à dos » des connaissances de l'étudiant·e. L'acquisition des connaissances se fait à partir de lectures dirigées, de vidéos, de séminaires, de cliniques de questions et d'autres moyens pédagogiques. Le « sac à dos » ne se remplit pas d'un seul coup, mais à petites doses pour que l'étudiant·e utilise rapidement les connaissances théoriques pour les appliquer dans des laboratoires ou des ateliers. Ces activités visent à ce que la théorie soit toujours en lien direct avec des activités pratiques, effectuées entre les étudiant·e·s, pour mieux la consolider. Lorsque l'étudiant·e a atteint les exigences attendues à cette étape, il·elle progresse vers des situations d'apprentissage que l'on nomme « activités précliniques ». Ces activités deviennent plus exigeantes que les précédentes puisque l'étudiant·e doit effectuer des interventions auprès de personnes sans problèmes auditifs ou vestibulaires, auprès de patients partenaires (personnes ayant un trouble auditif ou vestibulaire connu) ou de patients simulés (des collègues de classe ou des acteurs professionnels jouant le rôle de patients). À l'étape suivante, l'étudiant·e se retrouve en milieu clinique où il·elle effectuera des interventions adaptées à son niveau de compétences. Cette étape se déroulera d'abord à la Clinique universitaire et ensuite dans les milieux cliniques à l'extérieur de l'Université.

Quel rôle joueront les clinicien·ne·s dans tout ça? Les clinicien·ne·s auront un rôle pivot à exercer au sein de la formation puisqu'ils·elles seront sollicité·e·s à diverses occasions. Par exemple, à l'intérieur des cours, lorsque les étudiant·e·s feront des ateliers ainsi que des activités précliniques et cliniques, les clinicien·ne·s pourront collaborer avec le·la professeur·e à encadrer les étudiant·e·s afin de leur donner de la rétroaction sur leur savoir-agir. Cette rétroaction peut être formative, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une rétroaction (sans attribution de notes) où les commentaires permettent à l'étudiant·e de se situer par rapport aux compétences visées, là où il·elle doit se retrouver dans son parcours. L'étudiant·e sera exposé·e plusieurs fois à des situations d'apprentissage similaires afin qu'il·elle puisse apporter des changements à la lumière la rétroaction reçue. Par la suite, l'étudiant·e aura une évaluation sommative, accompagnée d'une note, cette fois.

Les clinicien·ne·s seront aussi sollicité·e·s pour superviser les étudiant·e·s dans des « activités de maintien » de l'hiver de la première année jusqu'à l'été de la deuxième année. Ces activités visent à consolider des compétences acquises au cours de ces quatre trimestres du programme. Ces activités impliquent que l'étudiant·e passera quelques journées non consécutives en clinique pour un total d'une vingtaine de jours. À trois occasions, les clinicien·ne·s contribueront également à superviser des étudiant·e·s pour des stages en bloc :

à la fin de l'automne de la première année, au début de l'hiver de la deuxième année et à l'été de la deuxième année. En d'autres mots, les compétences des clinicien·ne·s comme superviseur·e·s sont mises à profit pas uniquement dans des stages en bloc, mais aussi dans des activités se déroulant à l'intérieur des cours et dans les activités de maintien. Il s'agit de très

belles occasions pour les superviseur·e·s de contribuer à la construction des compétences de nos futur·e·s audiologistes dans une formule pédagogique active et innovante dans notre domaine.

Nous remercions à l'avance les audiologistes qui s'impliqueront dans le nouveau programme. Ensemble, nous offrirons une formation de qualité aux étudiant·e·s qui seront bien outillé·e·s pour répondre éventuellement, comme audiologistes, aux besoins des individus ayant problèmes auditifs ou vestibulaires, de leur entourage et de la population.

Benoît Jutras
Professeur titulaire en audiologie
Directeur des programmes en audiologie
[Retour à la page d'accueil](#)

DES NOUVELLES DU PROGRAMME DE MAÎTRISE PROFESSIONNELLE EN ORTHOPHONIE

Tel que décrit dans la dernière rubrique, le programme de maîtrise professionnelle en orthophonie sera renouvelé en 2020. Le nouveau programme offrira une formation en orthophonie au niveau maîtrise sur 6 sessions. Le Boterf (2010) définit une profession comme un ensemble évolutif de situations professionnelles auquel est associé un corpus de compétences, de ressources et de valeurs nécessaires pour pouvoir les gérer.

Inspiré par cette vision, le programme est organisé autour de 5 situations professionnelles dans lesquelles oeuvre l'orthophoniste:

1. Réaliser une évaluation orthophonique;
2. Planifier et réaliser une intervention orthophonique;
3. Mettre en œuvre des activités de promotion de la profession ou des droits des patients;
4. Mettre en œuvre des activités de formation;
5. S'engager avec la recherche.

Le programme veut préparer les étudiant·e·s à agir avec compétence dans ces situations clés. Les connaissances et compétences seront tissées à travers cette base. Nous retrouvons une prépondérance de cours dédiés aux situations professionnelles de l'évaluation et de l'intervention, des activités au cœur de notre profession. De plus, les étudiant·e·s recevront une formation en promotion, en formation et recherche pour soutenir leurs carrières d'orthophonistes.

Andrea MacLeod
Professeure agrégée en orthophonie
Directrice des programmes en orthophonie
[Retour à la page d'accueil](#)

DES NOUVELLES DE L'ÉQUIPE DE L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE

Des changements dans l'équipe

Le 1^{er} mars dernier, France Lacombe a quitté son poste de coordonnatrice de la formation clinique en audiologie. Nous la remercions pour tout le travail de grande qualité accompli au sein de notre équipe et au nom de tous les étudiant·e·s pour son investissement dans leur formation clinique.

Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans tous ses projets futurs.

Section pour les superviseur·e·s de stages

L'alliance pédagogique

La rétroaction joue un rôle essentiel dans les apprentissages du stagiaire d'autant plus lorsque ceux-ci sont difficiles. Plusieurs auteurs ont souligné l'importance de concevoir la rétroaction comme un dialogue, donc un processus bidirectionnel.

Différents facteurs influencent ce processus:

- L'ouverture de l'étudiant·e aux commentaires
- Les expériences du/de la superviseur·e
- La confiance mutuelle
- La qualité de la communication
- Le temps disponible
- Les cadres conceptuels pédagogiques du/de la superviseur·e

Saviez-vous que...?

Tout comme la relation thérapeute-client est au cœur de la thérapie, la relation superviseur·e -stagiaire est au cœur de la supervision. En effet, nous constatons que celle-ci forme le principal levier d'apprentissage pour l'étudiant·e à travers la rétroaction. Il est donc primordial de lui accorder notre attention dès les premiers jours de stage et tout au long de celui-ci. Voyons quelques principes de l'alliance pédagogique pour vous donner envie d'aller un peu plus loin...

Telio et al.³ nous proposent de revoir le cadre conceptuel de la supervision clinique et de faire une analogie avec la thérapie. Comment arrivez-vous à cheminer avec un client fermé à vos recommandations? C'est un travail conjoint thérapeute-patient qui mène au changement. Le même raisonnement s'applique à la supervision. L'alliance pédagogique implique d'avoir une confiance mutuelle, une compréhension partagée des objectifs d'apprentissage et de négocier les moyens de les réaliser. Comment s'y prendre?

- Prendre le temps d'établir le contrat pédagogique avec les attentes de chacun
- Parler ouvertement d'alliance pédagogique
- Valoriser l'expérience et les connaissances de l'étudiant·e
- Renforcer les bonnes performances
- Discuter des perceptions de l'étudiant·e
- Expliciter votre rôle qui est d'accompagner vers la réussite et non de pointer les faiblesses.

La qualité de la relation pédagogique doit être une préoccupation constante malgré le grand défi que peut représenter le manque de temps en supervision. Luc Côté¹ nous rappelle que le développement d'une alliance implique la « capacité de poser un regard sur soi et la capacité d'engagement à l'autre » qu'on soit thérapeute, patient, superviseur·e ou stagiaire.

Pour en savoir plus :

1. Côté L. *Réflexion sur une expérience de supervision clinique sous l'angle de l'alliance pédagogique*. *Pédagogie médicale* 2015; 16 (1): 79-84.
2. Giroux M, Girard G. *Favoriser la position d'apprentissage grâce à l'interaction superviseur-supervisé*. *Pédagogie Médicale* 2009;10 :193-210.
3. Telio S, Ajjawi R, Regehr G *The "Educational Alliance" as a Framework for Reconceptualizing Feedback in Medical Education*. *Academic Medicine* 2015;90 (5):609-14.

Le contenu de cette infolettre se retrouve sur [StudiUMFC](#).
Vous pouvez y accéder en tout temps en cliquant sur <https://>

Julie McIntyre
Professeure de formation pratique agrégée
Directrice de l'enseignement clinique
[Retour à la page d'accueil](#)

QUI SONT LES CHARGÉ·E·S DE CLINIQUE À LA CLINIQUE UNIVERSITAIRE?

À chaque session, plusieurs stages en orthophonie et en audiologie sont réalisés à la Clinique universitaire et la supervision des stages est assurée par des chargé·e·s de clinique et des professeur·e·s de l'École. Les chargé·e·s de clinique sont majoritairement des clinicien·ne·s qui viennent sur place à raison d'une journée/semaine pour encadrer une équipe de stagiaires. Les clinicien·ne·s ont des expertises variées tant au niveau de leurs milieux d'exercice qu'au plan de la clientèle desservie. Des professeur·e·s de l'École contribuent aussi à la supervision des stages à raison d'une journée/semaine ou dans le cadre de stage intensif (ex. : baccalauréat en audiologie).

Au cours de l'année 2018-2019, les audiologistes suivant·e·s ont contribué à la supervision des équipes d'étudiant·e·s : Ronald Choquette, Mojgan Owliaey, Claude-Anne Turmel, Anne-Josée Rochette, Dominique Wright, Justine Ratelle, Suzanne Leblanc et Adriana Lacerda.

Pour cette même période, les orthophonistes suivant·e·s ont contribué à la supervision des équipes d'étudiant·e·s : Geneviève Côté, Andrea MacLeod, Louise Bernatchez, Annie Lauzon, Julie McIntyre, Agathe Tupula Kabola, Michelyne Hubert, Yvon Blais, Geneviève Mercier, Yana Melnikova, Anne-Alexandre Larrivée, Nada Carlomusto, Karine Laplante, Patricia Cool, Marie-Louise Péloquin et Véronique Tremblay.

Les chargé·e·s de clinique apprécient pouvoir se consacrer à la supervision sans avoir à répondre à d'autres demandes, comparativement à un·e superviseur·e qui reçoit un stagiaire dans son milieu de travail. Les superviseur·e·s ont des journées bien remplies puisqu'ils·elles encadrent toujours une équipe de stagiaires. Dans ce contexte de formation, les superviseur·e·s impliquent leurs stagiaires dans tout le continuum de services offerts aux clients.

Louise Boulanger

Coordonnatrice de la clinique universitaire en orthophonie et en audiologie

[Retour à la page d'accueil](#)

CARRIÈRES CHARGÉ·E·S DE COURS ET CHARGÉ·E·S DE CLINIQUE

Période probatoire des chargés de cours

Il est important de savoir que le·la chargé·e de cours **est en période probatoire** durant les quatre premières fois où il·elle donne un cours ou des cours ou jusqu'à un minimum de trois points, et ce sur une période d'au moins trois trimestres.

Une lettre est envoyée par le Bureau du personnel enseignant lorsque vient le temps de l'évaluation aux fins de probation. À cette fin, le·la chargé·e de cours doit remettre à la direction de l'École, les documents suivants :

- une lettre de présentation;
- le formulaire d'autoévaluation [SPEF-1061](#);
 - le plan de cours de chaque cours enseigné et, s'il y a lieu, les notes de cours, le matériel pédagogique et toutes autres informations pertinentes (par exemple, les présentations PowerPoint utilisées).

Le dossier doit être remis sur une clé USB ou comme document numérisé par courriel.

Période probatoire des chargé·e·s de clinique

Il est important de savoir que le·la chargé·e de clinique **est en période probatoire** durant les cent-quatre vingt premières heures de stage sur au moins trois trimestres.

Une lettre est envoyée par le Bureau du personnel enseignant lorsque vient le temps de l'évaluation aux fins de probation. À cette fin, le·la chargé·e doit remettre à la direction de l'École, les documents suivants :

- une lettre de présentation de motivation qui met en évidence les raisons derrière le choix d'œuvrer comme chargé·e de clinique et les efforts consentis pour bonifier les pratiques d'encadrement et de pédagogie, le cas échéant;
- le formulaire d'autoévaluation [SPEF-1061](#);
- une ou deux lettre(s) d'appui/témoignage d'étudiant·e·s (si vous le souhaitez);
- une lettre de la coordonnatrice de la clinique universitaire (si vous le souhaitez);
- évaluation(s) de vos stagiaires (si vous en avez reçue(s)).

Le dossier doit être remis sur une clé USB ou comme document numérisé par courriel.

Attribution cours Été 2019

L'attribution des cours de l'Été 2019 est terminée.

Affichage cours Automne 2019

- **20 au 31 mai 2019** : Les étudiant·e·s aux études supérieures et stagiaires postdoctoraux intéressé·e·s par une charge de cours ou une charge de clinique doivent contacter leur directeur·trice de recherche pour la clause réserve.
- **1er au 15 juin 2019** : affichage des charges de cours et charges de clinique de l'Automne 2019.

Convention collective

<https://monportail.umontreal.ca/RH/espace/Documents/>

Josée Latraverse
Technicienne en coordination du travail au bureau
[Retour à la page d'accueil](#)

NOUVELLES

Colloque « Le trouble de traitement auditif : du dépistage de l'intervention » dans le cadre du congrès de l'ACFAS

Mercredi 29 mai 2019 à Université du Québec en Outaouais

Nous vous invitons à vous inscrire et à prendre connaissance de l'horaire détaillé sur le site internet officiel de l'événement :

Voici les liens Internet vers le congrès de l'ACFAS et le colloque TTA :

<https://www.acfas.ca/evenements/congres>

<https://www.acfas.ca/evenements/congres/programme-preliminaire/100/106>

Comité de vêtements 2019 de l'ADÉOA

Le **Comité de vêtements 2019 de l'ADÉOA** a cette année, parmi ses articles promotionnels, une tasse orthophonie et audiology. Nous avons pensé que cela pourrait intéresser plus que les étudiant·e·s!

Si vous êtes intéressé·e, veuillez contacter Sandrine Hébert à l'adresse suivante :
sandrine.hebert@umontreal.ca

Tasse de bureau - CM8490
Prix : 11,00\$

- Tasse en céramique
- Capacité 591 ml



Sandrine Hébert

Déléguée aux affaires externes (vice-présidente)

Représentante de classe maîtrise

Association des étudiant·e·s en orthophonie et audiology

Comité éditorial

Natacha Trudeau, directrice

Anne-Alexandre Larrivée, chargée de clinique

Josée Latraverse, technicienne en coordination du travail de bureau

Marie Anna Lisa Nicolas, agente de secrétariat

Ève Julie Rioux, chargée de cours

Pour plus d'information:

- Visitez notre [site web](#)
 - Aimez notre page [Facebook](#)
- [Retour à la page d'accueil](#)